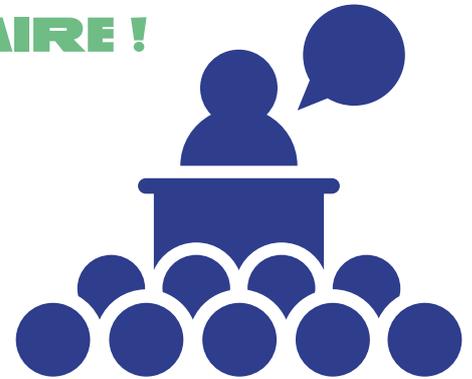


Projet de loi El Khomri

LA CFE-CGC PLEINEMENT MOBILISÉE POUR FAIRE ÉVOLUER LE TEXTE PENDANT LE DÉBAT PARLEMENTAIRE !

Malgré quelques avancées, la nouvelle version du projet de loi présentée par le gouvernement n'est pas acceptable en l'état par la CFE-CGC, car le texte précarise toujours l'ensemble des salariés dont l'encadrement.

Pleinement mobilisée, la CFE-CGC et ses fédérations vont donc poursuivre leur travail de lobbying et présenteront, avec l'appui des unions territoriales, de nombreux amendements auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat.



DES SUJETS INCONTOURNABLES !

Nous demandons aux députés et aux sénateurs d'apporter de nettes améliorations afin de rééquilibrer le texte sur plusieurs sujets incontournables :

1. Le licenciement économique.
2. La condition de validité des accords collectifs.
3. La place de la loi / les accords de branche / les accords d'entreprise.
4. Le forfait-jours.
5. Les accords offensifs pour l'emploi.
6. La médecine du travail.
7. La création d'un compte temps dans le Compte personnel d'activité.
8. La réaffirmation du principe de laïcité en entreprise.

La CFE-CGC exige une clarification des critères de licenciement économique avec la prise en compte du périmètre européen et pas uniquement français !



Nous demandons la suppression de la notion d'accords offensifs dans les entreprises et le retrait pur et simple du référendum d'entreprise, un déni de démocratie qui contourne les syndicats !

En ce qui concerne la médecine du travail, il faut conserver une médecine préventive et non pas sécuritaire comme le propose le projet El Khomri, en particulier pour les salariés soumis au forfait-jours pour lesquels nous voulons des visites médicales du travail avec un médecin, tous les deux ans, pour prévenir les cas de surcharge mentale (burn-out) !



La CFE-CGC formulera bien d'autres amendements spécifiques : Compte personnel d'activité, congés familiaux, congés payés, prud'hommes...

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR TOUTE LA DÉTERMINATION
ET LA PERSÉVÉRANCE DE LA CFE-CGC
POUR DÉFENDRE LES SALARIÉS !**

